



LA POSTE

BRANCHE SERVICES - COURRIER - COLIS
DIRECTION PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

441138 27405 13703

1/1

1

0

B620151020HT1617041996



MME OU M. LE RESPONSABLE
RUE CHARLES JOSEPH RIQUIER
27200 VERNON

Référence Client : 02070245

Paris, le 20 octobre 2015

Madame, Monsieur,

Vous êtes client de La Poste et je vous remercie pour votre confiance.

En 2016, La Poste met en place un nouveau mode d'affranchissement. Il permet une utilisation simplifiée des timbres-poste pour affranchir le courrier : moins de tranches de poids et surtout une adaptation de la grille tarifaire. Ainsi dès le 1er janvier 2016, pour envoyer vos courriers supérieurs à 20g, il suffira d'apposer 2 timbres si le poids est compris entre 20 et 100g, 4 timbres jusqu'à 250g, 6 timbres entre 250 et 500g et 8 timbres au-delà.

Par ailleurs, conformément à notre charte d'engagements clients, je tiens à vous informer des évolutions tarifaires qui seront applicables en 2016.

Ainsi, à compter du 1er janvier prochain, le prix de la Lettre verte pour la première tranche de poids sera de 0,70€ et, celui de la Lettre prioritaire de 0,80€. Cette tarification concerne vos courriers affranchis en timbres, via les automates des bureaux de poste ou encore présentés au guichet. En prenant en compte l'ensemble de nos services concernés, la hausse tarifaire sera en moyenne de l'ordre de 3 %.

Bien entendu, nous maintenons dans notre gamme d'affranchissement, toutes les autres solutions d'affranchissement et notamment :

- Le service « Mon timbre en ligne Entreprises » qui vous permet d'imprimer vos timbres chez vous à tout moment et vous permet également de bénéficier de tarifs avantageux, réservés aux entreprises.
- La gamme des Enveloppes Prêt-à-Poster qui propose un large choix de formats en Lettre verte, Lettre prioritaire ou Lettre suivie. Il suffit de glisser votre document ou marchandise à expédier dans l'enveloppe que vous n'avez plus qu'à déposer dans une boîte aux lettres.

Je vous invite à découvrir ces différentes modalités dans le dépliant joint à ce courrier.

La fidélisation de vos clients et la conquête de nouveaux prospects sont au cœur de vos attentes. C'est la raison pour laquelle la gamme des services de communication commerciale sera maintenue aux tarifs 2015 pour faciliter les actions de développement de votre business.

Vous aurez accès avant fin novembre 2015 au détail de l'ensemble des nouveaux tarifs « entreprises » nationaux et internationaux applicables à compter du 1er janvier 2016 sur le site Internet de La Poste à l'adresse suivante¹ : www.laposte.fr/tarifsentreprise2016

.../...